

# acatnews

Pour un monde sans torture ni peine de mort

## Éditorial

Chers amis de l'ACAT,

Ce fut un printemps bien rempli pour l'ACAT Luxembourg. Avec la guerre en Ukraine, notre campagne du mois de mars pour le Bélarus s'est avérée d'une triste actualité et d'une importance particulière. Dans l'opinion publique, le Bélarus a été fréquemment mis en relation non plus avec la courageuse révolution non-violente qui a suivi les élections truquées du 9 août 2020, mais avec la récente agression de la Russie. Le Bélarus est devenu avant tout une zone de déploiement pour les troupes militaires russes. La guerre en Ukraine s'est donc invitée dans la conférence de la philosophe biélorusse Olga Shparaga, « La révolution a un visage féminin », organisée en collaboration avec l'Institut Pierre Werner. Olga Shparaga a décrit la manière dont l'opposition au Bélarus se comporte face à la guerre et comment l'insurrection pacifique a changé durablement la société biélorusse. Olga Shparaga a publié un article très intéressant sur ce sujet dans le numéro du mois de mai du magazine *forum*, que vous pouvez lire sur notre site [www.acat.lu](http://www.acat.lu).

Le 11 mars a eu lieu un concert de bienfaisance au profit de l'organisation *Libereco - Partnership for Human Rights*, active au Bélarus et en Ukraine. Grâce à l'engagement généreux des musiciens Gayané Grigoryan, Katarzyna Kawinska et Goulнора Soutanova, nous avons pu récolter environ 1500 euros de dons. Un grand merci à celles et ceux qui ont rendu possible cette belle soirée, merci aussi à Altrimenti qui a mis gratuitement sa salle à notre disposition.

Le 23 avril, l'Assemblée Générale de l'ACAT a pu avoir lieu pour la première fois en présentiel au Centre Société St Jean. Nous remercions Nico Hirsch, membre du CPT, pour son exposé très instructif et engagé sur les visites de prisons dans le cadre de son travail.

L'été est maintenant à nos portes et nous en profitons pour vous proposer deux activités conviviales après cette longue période de Covid-19. Vous trouverez en annexe à cette newsletter une invitation pour une excursion à Trèves, sur les traces de Friedrich Spee. Nous avons également le plaisir de vous inviter à une soirée « Bella Italia », avec chants et repas, le 12 août à 18h. Vous aurez l'occasion de faire la connaissance de la chorale « Chorus », sous la direction de Claude Reckinger, qui s'est proposée de chanter plusieurs fois par an pour l'ACAT. Les dons récoltés permettront de financer le travail de l'ACAT. Un grand merci à Claude Reckinger et à ses chanteuses!

Le 1er septembre 1939, la deuxième guerre mondiale débutait avec l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht allemande.

Le 1er septembre 2022 à 12h, nous commémorerons les victimes des crimes de guerre en Ukraine par une manifestation silencieuse sur la Place d'Armes à Luxembourg. Boutcha est devenue un symbole de ces crimes et de ces actes de torture.

Le 26 juin à 18h, nous espérons vous retrouver à l'église du Christ-Roi (Luxembourg) pour la Nuit des Veilleurs, dans le cadre de la Journée internationale des Nations-Unies pour le soutien aux victimes de la torture. Avec notre appel, nous nous engageons pour deux personnes du Mexique, Erick Ivan et Veronica, emprisonnées depuis 11 ans sans procès et sur la seule base d'« aveux » extorqués sous la torture.

Christina Fabian, Présidente de l'ACAT Luxembourg

Journée internationale des Nations-Unies pour le soutien aux victimes de la torture

**VEILLÉE  
POUR LES VICTIMES  
DE LA TORTURE**

- Une heure de solidarité -  
Écoute de témoignages, méditation et prières  
suivie d'un « Verre de l'Amitié »

Dimanche 26 Juin 2022 à 18 heures  
à l'église du Christ-Roi, 25 Av. Gaston Diderich

Discerner la vérité  
Trouver le chemin  
Jn 14,6

Foto: © Claudia Even

## SAVE THE DATE !

11 juin: **Excursion à Trèves sur les traces de Friedrich Spee**, l'auteur de l'écrit révolutionnaire contre les procès faits aux « sorcières » et contre la torture.

12 août: **Bella Italia**, à 18.00 heures une soirée conviviale à l'Altrimenti, 5 avenue Marie-Thérèse.

1er septembre: Action **Veillée Ukraine** à 12.00 heures à la Place d'Armes, centre ville Luxembourg



## Togo : un opposant politique incarcéré dans des conditions difficiles

*Jean-Paul Oumolou est détenu à Lomé en raison de ses activités militantes. Bien qu'il soit dans un état de santé physique fragile, il ne dispose pas d'un accès suffisant à un médecin.*

Retrouvez cet appel sur notre site [www.acat.lu](http://www.acat.lu)

Le 3 janvier 2022, l'ACAT-Suisse a été contactée par la CTS (Communauté Togolaise en Suisse) à propos de l'incarcération de Jean-Paul Oumolou, opposant politique et membre actif de la diaspora togolaise, domicilié depuis 16 ans en Suisse. L'ACAT-Suisse a sollicité l'assistance de l'ACAT-Togo, qui lui a confirmé avoir connaissance de ce cas. Le 15 mars 2022, les deux associations ont écrit au ministre de la Justice du Togo, M. Pius Kokouvi AGBETOMEY, en demandant la libération de Jean-Paul Oumolou, subsidiairement la possibilité pour ce dernier de consulter un médecin, sans réponse.

Jean-Paul Oumolou aurait été arrêté le 4 novembre 2021 par une unité de gendarmes alors qu'il était en transit à Lomé. Il a été placé en détention dans les locaux du SCRIC (Service central de recherches et d'investigations criminelles), avant d'être transféré à l'ancienne direction de la gendarmerie nationale.

Selon les dires de Edem A. Oumolou, frère de l'intéressé, Jean-Paul Oumolou aurait fait l'objet de mauvais traitements. Il aurait notamment été roué de coups au moment de son arrestation et se serait retrouvé gravement blessé à l'œil. Souffrant de plusieurs affections durant les jours qui ont suivi, ce n'est que dix jours plus tard qu'il aurait été autorisé à

voir un médecin. Gravement malade, il n'aurait pas obtenu de visite médicale depuis le mois de décembre 2021. Il souffre actuellement de malaises à la poitrine sous forme de brûlures, de bouffées de chaleur dans tout le corps, de maux aux yeux, d'un manque d'appétit, ainsi que de douleurs abdominales sévères.

En parallèle à ces faits, le frère de l'intéressé, Edem A. Oumolou, a déposé plainte le 29 décembre 2021 auprès du Procureur de la République contre le capitaine MGBALE du SCRIC, qui l'aurait menacé de l'arrêter pour diffusion de fausses nouvelles à propos de son frère.

Ce n'est pas la première fois que Jean-Paul Oumolou est arrêté pour des motifs qui semblent être étroitement liés à ses activités militantes. Le 20 décembre 2004, il avait été incarcéré pour avoir manifesté sur le campus de l'Université de Lomé, avant d'être libéré le 11 février 2005 avec l'aide des organisations internationales et nationales des droits humains contactées, y compris l'ACAT-Suisse.

Sources : ACAT Suisse, CTS, Edem A. Oumolou, ACAT-Togo

La lettre est adressée au

Ministre de la Justice  
M. Pius Kokouvi AGBETOMEY  
Rue Yoti derrière le Palais de la justice  
BP 3193  
Lomé-Togo

Timbrez à 1.40 €

Copie à l'Ambassade :

Ambassade du Togo  
Avenue de Tervueren 264,  
1150 St-Pieters-Woluwe, Belgique

Mail : [ambassadetogo@ambassadetogo.be](mailto:ambassadetogo@ambassadetogo.be)

Timbrez à 1,05 €

**N'oubliez pas** : vos nom et prénom, votre adresse, la date, votre signature

Écrivez avant le **15 juillet 2022**

Un grand merci pour votre engagement et votre soutien



### Ce que nous demandons

- la remise en liberté de Jean-Paul Oumolou ;
- que Jean-Paul Oumolou ait accès à un médecin aussi souvent que nécessaire ;
- que la liberté et la sécurité d'Edem A. Oumolou, le frère de Jean-Paul Oumolou, soient garanties.

### Complément d'informations

Dans son rapport 2021, Amnesty International relevait un certain nombre de manquements et de violations des droits humains au Togo.

En particulier, concernant la liberté d'expression, plusieurs cas de harcèlement judiciaire contre des journalistes, des organes de presse et des militant·es ont été signalés.

La liberté d'association restait aussi menacée. Le 26 juillet, les autorités ont annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre de l'attribution et du renouvellement des agréments des ONG afin d'« actualiser le cadre réglementaire » et de « renforcer les résultats des interventions des ONG en les alignant sur les priorités du gouvernement ». Pour la première fois depuis 2012, le ministère de l'Administration territoriale n'a pas renouvelé l'agrément de l'Association des victimes de torture au Togo.

#### **TORTURE ET AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS**

Yakoubou Abdoul-Moutawakilou, secrétaire général de la section de Kpalimé du Parti national panafricain, est mort le 26 août, un mois après sa libération provisoire de la prison de Lomé pour raisons de santé. Arrêté en janvier 2020 et incarcéré jusqu'en juillet 2021, il était accusé de tentative de complot contre la sécurité intérieure de l'État dans l'affaire dite de « Tigre Révolution », au titre de laquelle des dizaines de personnes ont été arrêtées et accusées d'avoir déstabilisé les institutions étatiques dans le contexte de l'élection présidentielle de 2020. Au moins quatre de ces personnes sont mortes en 2020 après avoir été transférées de la prison de Lomé vers un établissement médical. Le Comité pour la libération de tous les prisonniers politiques du Togo a dénoncé les mauvais traitements infligés aux personnes détenues dans cette affaire.

En mai, 4 906 personnes, dont 2 762 en attente de leur procès, étaient détenues dans 14 prisons, pour une capacité totale de 2 886 places.

*Sources : Amnesty International France*

**Retrouvez cet appel sur le site [www.acat.lu](http://www.acat.lu)**



Concert de bienfaisance au profit de l'organisation Libereco, active au Bélarus et en Ukraine - Assemblée Générale de l'ACAT Luxembourg - Atelier de peinture pour jeunes réfugiés ukrainiens avec María Thym - Conférence de la philosophe biélorusse Olga Shparaga

## Nos bénévoles se présentent

### Karim Elnaggar



« Il ne peut y avoir de plus grand don que celui de donner son temps et son énergie pour aider les autres sans rien attendre en retour. » (Nelson Mandela)

Ma découverte du bénévolat est très ancienne. Etudiant, j'avais envie de passer des vacances utiles aux autres.

Je suis tombé en 2017 sur l'association « Healing of memories Luxembourg » qui cherchait des traducteurs bénévoles pour leurs ateliers. Je leur ai proposé ma bonne volonté n'ayant aucune formation pour ce genre d'atelier mais me sentant capable de donner un coup de main. C'est lors de mon premier atelier que Healing of memories a vu que j'étais dynamique, prêt pour aider les autres et cette spécificité les a intéressés. J'ai donc accepté d'être le traducteur de référence pour les réfugiés ayant envie de participer aux ateliers de HoM. Finalement, j'ai décidé de faire partie de l'association et de passer d'un simple traducteur à un co-facilitateur, membre de l'association. Quelques années plus tard, et à travers Healing of Memories, j'ai pu connaître l'association « Acat Luxembourg ». Maintenant, je peux dire que je suis fier de travailler sur le volet « youth » de cette association. Pour moi, montrer aux jeunes de tout âge qu'ils ont des droits humains et que c'est important de les connaître, est essentiel pour mener une vie sans injustice.

Tout cela, en ajoutant le côté artistique avec les ateliers d'art organisés par différents artistes compétents chacun dans son domaine. J'ai aussi l'honneur de faire partie de ce groupe d'artistes ayant envie de partager leur savoir et leur talent avec les jeunes ce qui me rend énormément content. J'ai l'occasion aussi de travailler sur le côté administratif de l'association, ce qui m'enrichit et me donne la possibilité d'avoir autant de savoirs et d'expériences. J'espère de tout mon cœur être utile et continuer à l'être au profit d'une telle association qui se bat chaque jour contre l'injustice dans le monde.

### Anna Maria



« La ferme volonté de respecter les autres hommes et les autres peuples ainsi que leur dignité, la pratique assidue de la fraternité sont absolument indispensables à la construction de la paix »

(Gaudium et Spes 78)

Je suis italienne et je vis depuis 30 ans à Luxembourg.

J'ai connu l'ACAT il y a plus de vingt ans. L'ACAT avait organisé dans l'Eglise des Jésuites une exposition très documentée sur la torture dans le monde.

Je suis allée la voir par curiosité parce que je pensais que la torture n'existait plus.

J'ai rencontré Paul de Marceillac et Patrick Byrne. Ils m'ont expliqué le rôle de l'ACAT et son fonctionnement. Je suis devenue membre.

A la première Assemblée Générale à laquelle j'ai participé, on a demandé des bénévoles pour le secrétariat. Je me suis engagée. Je vais régulièrement une fois par semaine au bureau de l'ACAT. Je m'occupe du travail du secrétariat : cotisations, liste des membres, envoi des Appels Urgents, envoi de l'Acat News.

Je crois que, comme chrétienne, on doit s'engager pour un monde meilleur, sans torture, sans injustice, sans guerre. Chacun peut apporter sa goutte qui, unie à d'autres gouttes, peut contribuer à changer les choses.

Merci Anna Maria pour ton service précieux tout au long de ces dernières années



## Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

5 avenue Marie-Thérèse ■ L-2132 Luxembourg

Tél. (352) 44 74 35 58 ■ fax (352) 44 74 35 59 ■ [contact@acat.lu](mailto:contact@acat.lu) ■ [www.acat.lu](http://www.acat.lu)

CCPL IBAN LU77 1111 0211 9347 0000

Association reconnue d'utilité publique.

Dons déductibles fiscalement. Merci de préciser "Don ACAT".

L'ACAT-Luxembourg est affiliée à la Fédération Internationale de l'ACAT (FIACAT) ayant statut consultatif auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Les ACAT informant, sensibilisent l'opinion publique. Elles appellent leurs quelque 30.000 adhérents dans 25 pays à l'action, à la réflexion et à la prière.